



Photo : V. Laroche

### ÉDITO

#### La sécurité routière est l'affaire de tous.

Plusieurs habitants de différents secteurs de la commune m'ont fait part d'incivilités au volant (non-respect de la vitesse, des priorités, des zones de voirie partagées...) Montrons l'exemple, soyons respectueux du code de la route. Saint-Germain a la chance d'avoir une population jeune et donc de voir évoluer des enfants de tous âges sur les différents lieux de la commune (aires de jeux, plateau sportif, lotissements, points de ramassage scolaire, épicerie, école, ...).

Afin d'évaluer la vitesse des usagers, nous procédons à des relevés avec le radar pédagogique puis nous réfléchissons à des aménagements de voirie (provisoire dans un premier temps, définitif si l'aménagement se révèle efficace). Mais ces aménagements coûtent chers à la collectivité. L'écluse de la rabine aux fouteaux par exemple représente un coût de 15 000 euros. De l'argent public

qui pourrait être dépensé autrement... Alors vos élus et moi-même savons que nous pouvons compter sur vous pour être prudent et respecter les règles de circulation.

Autre point d'agacement : les déjections animales. Merci aux propriétaires d'être vigilants et d'adopter un comportement respectueux et responsable en se munissant de sacs de propreté. L'espace public est partagé par tous.

Je vous souhaite à toutes et tous un agréable printemps et une bonne fin d'année scolaire.

**Bertrand Legendre**



#### RASSEMBLEMENT 8 MAI

Rassemblement le 8 mai 2023, place de la mairie à 11h15 pour se rendre au monument aux morts.

Tous les germinoises et germinois sont cordialement invités à participer à la cérémonie habituelle, pour ce moment de mémoire qui marque la fin de la guerre de 1939-1945.

**Pierre Marquet**



### SINISTRE CANTINE

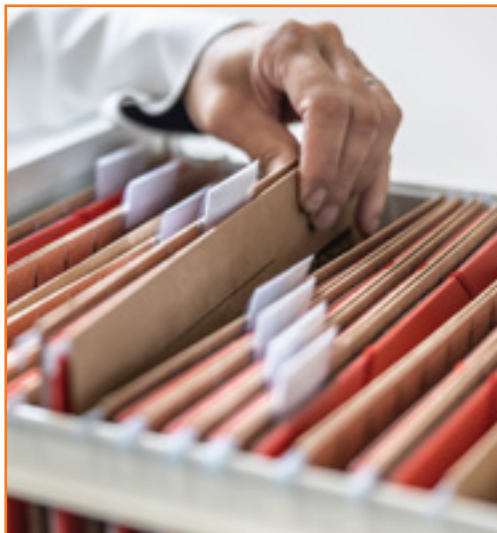
**Les réparations ainsi que le renforcement du faux plafond ont été effectués.**

Lors de l'expertise du sinistre, il a été découvert que l'isolant utilisé en 2018 n'était pas aux normes incendie pour un bâtiment ERP (Établissement Recevant du Public). L'expert de l'assureur de la commune nous conseille fortement de ne pas rouvrir ce bâtiment tant qu'il n'est pas remis aux normes car la responsabilité du Maire serait

engagée directement en cas de sinistre. Nous faisons notre possible pour que le service de restauration puisse retrouver un fonctionnement normal dès le mois de mai. Nous sommes parfaitement conscients que le système actuel n'est d'aucun confort pour les agents, les enfants et les enseignants. L'ensemble des élus remercie les agents pour leur disponibilité et leur capacité à s'adapter avec un seul et unique objectif, servir au mieux nos enfants.

### PROJET GARDERIE

**Le 16 mars, le conseil municipal a validé l'offre de SONJ Architecture.** Les réunions de travail commenceront dans les prochaines semaines. Nous partons sur une enveloppe globale de 300 000 euros environ. Le nouveau bâtiment se situera en partie sous le préau actuel de l'école. Nous travaillerons également avec la CAF d'Ille-et-Vilaine afin que ce bâtiment soit aux normes ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Il nous faudra ensuite trouver les différents financements (recours à l'emprunt, fond de concours, DETR, fond vert, CAF,...). Le projet sera présenté aux représentants des parents d'élèves, agents de la commune, associations et équipe enseignante. Nous avançons !.



### ARCHIVES COMMUNALES

Afin de stocker et préserver au mieux les archives communales, nous devons trouver au plus vite un espace adapté.

C'est dans ce but que les élus ont choisi de remettre à la disposition de la commune un des logements situé au dessus de la mairie. Des petits travaux permettront d'installer des rayonnages adaptés, de disposer d'une nouvelle salle de réunion et d'un espace déjeuner pour les agents.

*Bertrand Legendre*

**Lors du dernier conseil municipal,** nous avons voté le budget de la commune pour 2023.

Comme cela ne vous a pas échappé, les prix des matières premières et de l'énergie continuent de grimper. Pour faire face à ces augmentations, nous avons diminué l'amplitude horaire de l'éclairage public, réduit le chauffage dans les lieux publics (mairie, bibliothèque et salle de sport) tout en laissant nos chères petites têtes blondes bien au chaud, la température n'étant réduite que le weekend et durant les vacances scolaires. La douceur du climat a également joué en notre faveur.

Ces décisions ont permis de réduire de 7 % nos dépenses d'énergie qui représentent 8,4 % du budget global de la commune.

Heureusement, nos recettes ont, elles aussi, augmenté :

La cantine, forte de son bon goût local voit sa fréquentation augmenter de 14 %.

Le revenu des immeubles (logement et gîte) augmente de 12 %

Nous avons reçu diverses aides complémentaires représentant environ 50 k€ (Fiscalité, péréquation, DMTD etc.)

Cela nous permet de continuer à investir sur la commune pour le bien-être (le projet de la nouvelle garderie est lancé) et la sécurité de tous : chicane, ralentisseur, panneaux routiers, éclairage public rue de la gare.

Grâce à nos agents Raymond et Thierry qui font un maximum de travaux en régie les dépenses sont maîtrisées, mais nous devons toujours rester vigilant(e).

*Fred Fellous*



## ESPACES VERTS

### BROYEUR DE VÉGÉTAUX

Grâce au prêt gratuit aux communes d'un broyeur du Smictom Valcobreizh, l'élagage effectué cet

hiver sur la commune sera valorisé en paillage pour les différents parterres fleuris de la commune.

*Bertrand Legendre*



### LE PRINTEMPS EST LÀ

Cela annonce le retour de l'entretien des espaces verts !

Depuis bientôt 30 ans, l'association propose ses services sur votre commune si vous avez besoin d'une intervention de jardinage pour : tonte de pelouse, taille de haies et arbustes, aménagement des parterres, désherbage, bêchage, plantations, etc.

Nos prestations bénéficient de 50 % de réduction fiscale

**N'hésitez pas à faire appel à ACSE 175**

E-mail : [accueil@acse175.fr](mailto:accueil@acse175.fr)

Tél : 02.99.55.79.80

[www.acse175.com](http://www.acse175.com)

**ACSE175**

### TROC DE PLANTES

Rendez-vous le vendredi 5 mai 2023 de 17h à 19h devant la mairie de Saint-Germain.

Venez échanger des plants de légumes, de petits fruits, de fleurs, d'arbustes...



### LE PORTAIL DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Pour lire, découvrir, partager, transmettre... la communauté de communes et 18 communes ont mis en place le réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire.

Accédez au portail du réseau :

<https://lesmediatheques.valdille-aubigne.fr/>

Soyez curieux, explorer ce site, il regorge de surprises.

Ici, vous pouvez connaître les horaires de toutes les médiathèques, avoir accès au programme des animations, réserver un ouvrage en ligne dans n'importe quelle médiathèque, découvrir des ressources numériques, des idées de lecture et encore plus....

Envie d'en savoir plus, ce tuto est fait pour vous :

<https://lesmediatheques.valdille-aubigne.fr/reseau/vie-du-reseau/380-bienvenue/>

## ZOOM SUR...



### THE MAGIC BEAM SISTERS & ROBERT

#### SWING VOCAL - HUMOUR

Partez pour un embarquement immédiat avec ces trois "charmantes hôtesse", très professionnelles et leur "beau

gosse" qui se rêve commandant de bord. Elles sont glamour et coquettes, mais ce qui donne le plus envie d'aller les voir, ce sont leurs voix, leurs yeux malicieux et leur dynamisme. Elles sont accompagnées de Robert et son costume bien taillé pour nous charmer sur des airs de swing. En partenariat avec le Stic.

**SAMEDI 13 MAI à 20h30**

Tarifs : 12€ pour les adultes 10€ pour les enfants

Sur la péniche spectacle amarrée à Saint-Germain

Réservation : tél : 06 76 87 48 31  
ou sur [sticstgermain@gmail.com](mailto:sticstgermain@gmail.com)

**Association STIC**



### FESTIVAL DE CHANTS DE MARINS À SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023 aura lieu le Festival de Chants de Marins de Saint-Germain-sur-Ille, dans le cadre de son château.

Sous forme de concert continu de 15h à 22h, quatre groupes vont se succéder :

**15 heures : SABORD'ILLE (de Saint-Germain-sur-Ille)**

**17 heures : VENT D'BOUT (de Saint-Brieuc)**

**19 heures : CENT Z'ESCALES (de Paimpol)**

**20 heures 30 : FINS DE SIÈCLES (de Caen).**

Ce festival qui drainera tous les amateurs de Bretagne sera associé à une exposition/vente d'artisanat et de produits bio ainsi qu'à une exposition photos sur le thème de la mer et de la nature, dans la chapelle du château. Pendant le festival des galettes-saucisses et des crêpes seront proposées, des boissons et le soir une restauration sur place. Ce festival se déroulera assis, sous abri (en cas de soleil ou de pluie...). Il est soutenu par la commune de Saint-Germain-sur-Ille, par le Département et par le Crédit Mutuel de Bretagne.

**Lucien Roffidal**



### LE GRAND BAL

Cette année encore, le comité des fêtes vous invite à son traditionnel Grand bal de l'été. Et pour ses presque 10 ans, nous vous donnons **rendez-vous le samedi 17 juin** pour fêter la sainte Germaine !

Enfilez donc votre plus belle tenue et venez fouler le parquet du dancing pour un grand bal toujours plus dansant et joyeux.

Le comité des fêtes prépare des frites fraîches, locales et bio et ce, dans le plus grand respect de la convivialité.

- Gratuit
- À partir de 19h
- Buvette et restauration sur place

Détail de la programmation à venir.

### STAGES POLYPHONIES

Stage d'été de 5 jours du 24 au 28 juillet à Melesse. Tous niveaux Possibilité d'hébergement sur place.

Renseignements :  
[shina@wanadoo.fr](mailto:shina@wanadoo.fr)  
06 30 10 33 41



## ZOOM SUR...

### CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 1 mars, en partenariat avec le conseil municipal des jeunes de Saint-Médard-sur-Ille et accompagné d'adultes délégués, les jeunes Germinois élus au conseil municipal se sont déplacés dans les locaux du siège de la communauté de commune du Val-d'Ille Aubigné.

Monsieur Claude Jaouen, président de la CCVIA, a accueilli l'ensemble du groupe. Il a répondu aux questions qui lui avaient été transmises au préalable, a donné des informations sur le travail des élus communautaires et expliqué aux jeunes intéressés les enjeux et objectifs du territoire.

Le président a précisé que les conseils municipaux de Saint-Germain et Saint-Médard étaient les deux premiers à organiser cette démarche et les a vivement remercié pour l'intérêt porté lors de ce projet.

Une visite des locaux par Monsieur Kölher,

directeur général des services, et un goûter ont clôturé ce temps d'échanges.

Chaque jeune est reparti avec une plaquette illustratrice de la CCVIA. Après ce temps de travail, les jeunes se sont retrouvés pour un moment de convivialité au bowling de Cap Malo.

La motivation est au rendez-vous, un nouveau projet devrait aboutir avant la période estivale : les jeunes travaillent sur l'élaboration d'une fresque sur panneau de bois. Le sujet retenu est celui des droits de l'enfant. La peinture réalisée sera probablement posée sur le pignon ouest de l'école.

**Valérie MARGUERITTE**



### REPAS DU CCAS

Dimanche 2 avril, 35 invités se sont retrouvés autour du traditionnel repas annuel offert par le centre communal d'action sociale de notre commune. Un temps fort de rassemblement qui parfois pour certains, n'ont peu ou plus du tout l'occasion de se retrouver en dehors de ce moment privilégié mis en œuvre par les élus de la municipalité.

La bonne humeur et les souvenirs ont accompagnés les Germinois confortablement installés au bar-restaurant.

Merci à Maud et Nicolas pour l'accueil réservé !

Le rendez-vous est déjà fixé au printemps prochain.

**Valérie MARGUERITTE**

## ASSOCIATIONS



### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

L'association a tenu son assemblée générale statutaire le 4 mars.

Monsieur le Maire et la première adjointe ont honoré cette réunion de leur présence active dans les débats sur les actions à venir et l'UNC tient à les en remercier.

Outre l'élargissement nécessaire de ses adhérents, deux autres pistes de réflexion pour 2023 ont été abordées. La volonté de rencontrer le Conseil Municipal des Jeunes pour les sensibiliser au devoir de mémoire et le centenaire du monument aux morts germinois. Un travail en commun sur ces deux thèmes est prévu avec la municipalité et les jeunes dans de proches rencontres.

**Pierre Marquet**

## INFOS PRATIQUES

### RESTONS ATTENTIFS ET VIGILANTS

Des vols (vol de carburant et matériaux sur les chantiers du nouveau lotissement) et des cambriolages ont malheureusement été constatés ces derniers temps sur le territoire communal. Le secteur nord de Rennes est particulièrement impacté.

Pour limiter les risques, la gendarmerie conseille aux habitants de bien fermer les portes et fenêtres, même en cas de courte absence.

Des signes peuvent être précurseurs d'un cambriolage: croix, losange, triangle, lettres...

Chaque symbole a une signification bien précise et délivre des informations cruciales aux cambrioleurs sur la maison ciblée ou ses occupants. Les messages codés laissés à proximité des logements identifiés peuvent être dessinés à la craie ou au crayon, tracés au couteau dans un arbre ou un morceau de bois ou encore réalisés à partir de petits cailloux disposés devant la porte d'entrée ou une fenêtre. Ces marquages peuvent aussi être retrouvés près de la boîte aux lettres, du portail ou de la clôture.

**Soyez attentifs et vigilants. En cas de faits ou de comportements suspects, composez le 17.**

*Claudie Pasquer*



### BIBLIOTHÈQUE : APPEL À BÉNÉVOLES

La bibliothèque de Saint-Germain fonctionne grâce aux bénévoles.

Vous aimez la lecture, le partage, vous avez un peu de temps à consacrer ? Pourquoi ne pas rejoindre pour quelques heures par mois l'équipe bénévole ? Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Nathalie Jalouin à la mairie. Merci pour votre engagement !

### CAMPAGNE DÉCLARATIVE 2023

Les agents des Finances Publiques se déplacent près de chez vous pour vous aider dans votre déclaration de revenus.

Une permanence sans rendez-vous sera assurée à la mairie de Saint Aubin d'Aubigné le 15 mai et le 22 mai ( matin) et à France Services de Sens-de-Bretagne le 9 mai ( matin).

### GMBI : GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

"Gérer mes biens immobiliers" (GMBI) est une nouvelle fonction du portail [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

Elle permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ses biens sont référencés par l'administration fiscale. C'est aussi l'outil par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les propriétaires ont une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne sur leur espace sécurisé : ils doivent confirmer à l'administration fiscale qui occupe leur propriété.

Cette démarche obligatoire doit être réalisée **avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023**.

**Pour toutes informations supplémentaires, rendez-vous sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), avec des pas à pas, des foires aux questions, des vidéos... et un numéro de téléphone dédié 0 809 401 401.**



### MINI BASKET

**Les 27 et 28 mai 2023 :**  
30<sup>e</sup> édition de la Fête Nationale du Mini Basket à Saint-Aubin d'Aubigné.